

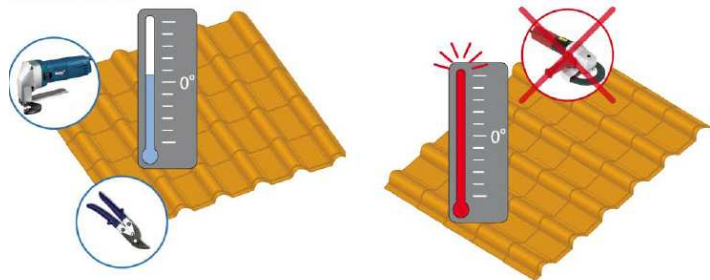
1 – Limite de responsabilité

Cette notice est donnée à titre indicatif.

La société VPV DIRECT ne pourra être mise en cause suite à des problèmes de montage étant donné qu'elle ne réalise aucun montage du matériel qu'elle commercialise.

Nous vous conseillons de faire poser le matériel par un professionnel du bâtiment habilité à la pose de ce type de matériel.

2 – Matériel nécessaire au montage et préconisation :



L'utilisation d'une grignoteuse ou cisaille à tôle est nécessaire pour la découpe.

L'utilisation d'une disqueuse est déconseillée pour la découpe (brulure du revêtement).

3 – Montage :

